L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL ET DE LA PREMIERE MUNICIPALITE—NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 8 MARS 1849.

Imprimé et publié par MAGNE & WEISSE, No. 86 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS: JEUDI MATIN, 8 MARS 1849.

DISCOURS D'INAUGURATION
Du Président Taylor.

Le discours d'inauguration du président Taylor, prononcé le 5 courant, a été immédiatement transmis à la Nouvelle-Orléans par le télégraphe de l'Ouest, et a été reçu ici hier matin. Nous nous bornerons à le reproduire: tout commentaire serait inutile.

Washington, 5 mars 1849.

[illegible]

Z. TAYLOR.

LA QUESTION TERRITORIALE.

Le Congrès a-t-il voté un bill pour l'organisation de la Californie, ou cette province est-elle destinée à rester encore un an sans gouvernement? Voilà ce que l'on se demande avec anxiété. [illegible] M. Walker présentée [illegible] Californie [illegible]

Le Chambre des Représentans a agi dans un [illegible] le bill de M. Smith [illegible] un gouvernement pour la Californie, [illegible] l'esclavage dans cette province.

[illegible] Nous ne le pensons pas. Nous parlons [illegible] mais les éventualités que nous prévoyons se sont déjà accomplies. Dans le cas où [illegible] n'aurait pas été voté, le général Taylor, malgré ses répugnances bien connues, se verrait dans la nécessité de convoquer une session extraordinaire du Congrès.

Nous saurons dans un ou deux jours si le Congrès a su accomplir l'un de ses devoirs les plus impérieux, ou si la Californie n'a pas encore de gouvernement.

L'abondance des matières nous force de renvoyer à demain la publication du rapport de la dernière séance du Conseil de la Première Municipalité.

Théatre d'Orléans.—C'est ce soir, qu'on ne l'oublie pas, qu'a lieu la première représentation des *Huguenots*, ce magnifique chef-d'œuvre qui a mis le comble à la gloire de Meyerbeer. Cette reprise est une solennité à laquelle les dilettanti ne peuvent se dispenser d'assister. Les répétitions ont été très satisfaisantes; les chanteurs entre autres sont parfaitement disciplinés et si nos artistes ne remportent ce soir un éclatant succès, ce ne sera ni leur faute ni celle de la direction.

Le fleuve.—Le fleuve, dit la *Gazette* de Bâton Rouge, continue à monter; nous apprenons tous les jours que de nouvelles crevasses se forment sur la côte, et ce n'est qu'avec peine que les planteurs qui ont jusqu'ici échappé à l'inondation parviennent à maintenir leurs levées. Les ateliers sont distraits de leurs travaux ordinaires; on les emploie sur tous les points à enfoncer des pilotis à l'extérieur des levées afin de protéger celle-ci, que l'on rehausse d'ailleurs, contre l'énorme pression des eaux. En face de Baton-Rouge le fleuve est aussi haut qu'il l'était en 1828.

Le *Chronicle* de Saint-Francisville annonce de son côté que le fleuve se maintient à une effrayante hauteur et que la crue semble même devoir augmenter. Bayou Sarah est une Venise au petit pied. La partie supérieure d'Ouest Bâton-Rouge a disparu sous les eaux. Ce spectacle est navrant. La crevasse qui s'est déclarée au-dessous de Waterloo a inondé toutes les habitations de la côte jusqu'à celle du docteur Ira Smith. Bon nombre de planteurs ont perdu une grande quantité de sucre de la dernière récolte. Que le fleuve monte encore de six ou huit pouces, et l'inondation sera générale dans la paroisse d'Ouest Bâton-Rouge. Une nouvelle crevasse s'est déclarée sur l'habitation Lobdell; de toutes parts on n'aperçoit qu'une vaste nappe d'eau. Le fleuve a également pratiqué une brèche dans la partie supérieure de la Pointe Coupée, vis-à-vis de l'habitation de M. Morgan.

Les Nominations.—Une correspondance de Washington publiée dans le *Charleston Courrier* donne des détails intéressans sur l'arrivée du général Taylor dans la capitale de l'Union. Les nominations à faire préoccupent naturellement tout le monde. Le général Taylor a des idées arrêtées sur ce sujet. Il renverra d'abord les solliciteurs petits et grands à ses secrétaires qui seront tenus de prendre les renseignemens les plus minutieux sur les candidats et de faire leur rapport au président. Ces renseignemens doivent porter surtout sur la moralité et les capacités des postulans. Il ne veut pas que les emplois publics servent à récompenser des amis politiques, lorsque d'ailleurs ces derniers sont incompétens. Il lui répugne de destituer, mais il prévoit qu'il y aura de nombreuses mutations à faire. Taylor soumettra ses vues particulières aux membres de son cabinet, et ceux-ci seront tenus de s'y conformer.

Il paraît que le voyage de Bâton-Rouge à Washington a beaucoup fatigué le vieux brave. Un peu de repos, disent les correspondances, lui rendra cette vigueur physique dont il a donné des preuves dans le cours de la longue et périlleuse campagne du Mexique.

Le Cabinet.—Il paraît à peu-près certain que le cabinet du général Taylor sera composé comme suit: secrétaire d'Etat—John C. Clayton, du Delaware. Secrétaire de la Marine—Abbott Lawrence, du Massachusetts. Secrétaire de la guerre—Wm. H. Crawford, de la Georgie. Secrétaire du trésor—Meredith, de la Pennsylvanie. Directeur-général des postes—(très probablement) Ewing, de l'Ohio. Avocat-général—W. B. Preston, de la Virginie.

La Malle.—La malle nous a apporté hier bon nombre de journaux arriérés et entre autres nos liasses de feuilles parisiennes, dont un seul paquet nous était parvenu il y a deux jours, grâce à nous ne savons quel hasard. Nous n'avons reçu en fait de dates régulières que celles de Charleston et des villes situées en deçà de ce dernier point.

Accident.—Dimanche dernier, dit le *Bayou Sarah Ledger*, deux fils de M. Sulser, encore enfans, s'amusaient à naviguer sur une planche dans les rues de la ville, qui est on le sait entièrement inondée. Arrivé à un endroit dangereux, le madrier se retourna et les deux enfans furent précipités dans sept ou huit pieds d'eau. L'aîné, qui savait nager, se sauva facilement. La mère vit le danger où était exposé son plus jeune fils, et ne consultant que son courage, se jeta à l'eau pour le sauver; mais elle disparut avant d'avoir pu l'atteindre, et l'enfant se noya en même temps qu'elle sous les yeux des spectateurs qui étaient accourus en foule sur le lieu du sinistre mais qui malheureusement n'ont pu retirer que deux cadavres.

Eclipse de lune.—Il y aura ce soir une éclipse partielle de lune, visible à la Louisiane. Au lever de la lune, le disque de cet astre sera déjà mordu par l'ombre de la terre,—milieu de l'éclipse quelques minutes avant 7 heures,—fin de l'éclipse vers 8 1/2 h.

Chronique locale.

Escrime.—Nous avons assisté, dimanche dernier, à un assaut livré entre les élèves de M. Baudoin et ceux de plusieurs des bons professeurs d'escrime de cette ville. Nous avons, à cette occasion, remarqué la rapidité des progrès faits en peu de temps par les élèves de M. Baudoin. Il est vraiment étonnant de voir ce que peut le zèle uni à l'intelligence de la méthode, et sous ce rapport, l'habile maître que nous venons de nommer, ne le cède à personne. C'est donc en toute connaissance de cause que nous engageons ceux qui n'ont que peu temps à donner à l'étude des armes, à s'adresser de préférence à M. Baudoin, dont on trouvera l'annonce dans nos colonnes.

Société hébraïque de bienfaisance.—Cette société célèbre ce soir le cinquième anniversaire de sa fondation, à l'Armory Hall. Nous savons de bonne source que l'assemblée sera nombreuse et brillante.

Grand jury.—Le grand jury a, dans sa séance d'hier, rendu trois verdicts de culpabilité; l'un contre James Size pour homicide involontaire; un autre contre McMahon pour vol, et un troisième contre James Mulgrove pour s'être introduit dans une maison avec intention de voler.

Enfant trouvé.—Une petite fille blanche, âgée de 4 à 5 ans, blonde, vêtue de noir et ayant des brodequins, a été trouvée près de la halle Trémé. Les parents pourront la réclamer chez le commissaire A. Lauge, rue Dumaine, près Robertson.

Une autre.—Une petite fille d'environ deux ans a été trouvée hier soir. On peut la réclamer au No 261, rue des Remparts entre Ste Anne et Dumaine.

Une femme trompée.—Une dame dont nous tairons le nom, a comparu hier devant le recorder Genois, sous l'accusation d'avoir battu son mari. Pour se disculper de cet acte un peu hasardé, elle déclara à la Cour que son époux était un coureur qui avait abusé de sa confiance en lui faisant croire qu'il avait de la fortune, lorsqu'il ne possédait rien. Le mariage avait eu lieu il y a environ huit jours.

3me municipalité.—Henry Holson, qui avait fait un affidavit pardevant le recorder Seuzeneau contre un esclave appartenant à M. Lilly qu'il accusait d'avoir assassiné Jean Lechot, économe de M. Micoud, a été arrêté hier sur un affidavit de M. Urbain Leroy, qui l'accuse de complicité dans ce meurtre.—L'esclave n'a pas encore été arrêté.—Le recorder Seuzeneau fera des investigations sous peu de jours.

Vols.—Israël, esclave appartenant à M. Mora a été arrêté hier dans la 2de municipalité, sous l'accusation d'avoir volé des sacs de maïs de la Levée. Henry, esclave appartenant à M. Park, a été arrêté pour avoir volé une selle appartenant au capitaine Stockton. P. Mayer a été arrêté pour avoir volé du bois de chez Mme Bovinger. Walter Field a été arrêté hier dans la rue du Canal sous prévention de vol.

Le recorder Seuzeneau a envoyé devant la 1re cour de district John McNolan, sous accusation d'assaut et batterie.

A l'amende.—Neuf femmes de mauvaise vie ont été arrêtées hier dans la 3me municipalité et condamnées à payer chacune $5 d'amende.

Un exemple.—Le recorder Genois a envoyé le nommé Dominique Maraspino en prison pour trois mois afin de le corriger de la mauvaise habitude de battre sa femme, exercice auquel il se livre trop souvent.

—Elizabeth Spencer et Peggy ont été mises à l'amende par le recorder Genois, pour avoir troublé le repos public. La première devra payer $5 et la seconde $10.

Abus de confiance.—Margaret Johnson a fait hier un affidavit pardevant le recorder Genois, dans lequel elle déclare qu'il y a environ sept semaines elle confia une malle contenant des habillements évalués à $100 à une femme nommée Charlotte, f. c. l., qui refuse aujourd'hui de la lui rendre. Un warrant a été lancé contre elle.

Tentative de suicide.—Un nommé William Smith a tenté de mettre fin à ses jours, en se strangulant dans une maison de la rue Mandeville; heureusement il fut apperçu par un officier de police qui se trouvait dans le voisinage et secouru à temps. Il paraît que ce malheureux est depuis quelque temps atteint de folie. Le recorder Seuzeneau l'a envoyé à l'hôpital.

FRANCE.

On lit dans le *Constitutionnel*:

Les Montagnards et les socialistes cachent pas le but vers lequel ils prétendent conduire l'*Assemblée*, qui leur cède, et le pays, qu'ils espèrent intimider. Voici ce qu'on lit dans la *Révolution démocratique et sociale*:

"Nous devons nous attendre à remonter tous les degrés que nous avons descendus depuis le 17 mars. Les événemens hâteront peut-être la solution, supprimeront quelques transitions intermédiaires; mais, dès à présent, nous pouvons affirmer que la révolution va rentrer dans son lit et reprendre son cours. Le sentiment de Paris n'est jamais contesté en province que parce qu'il est toujours en avance de l'opinion moyenne des départemens; or Paris a prononcé et les départemens ratifieront son arrêt."

Or, veut-on savoir ce que c'est que ce 17 mars, déjà oublié peut-être au milieu de tant de jours néfastes qu'ont traversés Paris et la France, et vers lequel la *Révolution démocratique et sociale* compte nous faire remonter? Aujourd'hui même un écrivain de la *Presse*, récemment rédacteur du *Bien public*, tout dévoué à M. de Lamartine, M. Pelletan, raconte en quelques mots les événemens du 17 mars 1848, d'après les renseignemens qu'il a sans doute recueillis. Voici ce récit:

"Le 17 mars, cent cinquante mille ouvriers, convoqués mystérieusement, organisés, embrigadés, commandés, vinrent porter à l'Hôtel-de-Ville la pétition du terrorisme. Un complot se cachait dans cette manifestation.

"Le chef de ce complot devait envahir la salle du gouvernement, tirer un coup de pistolet sur un des membres, crier à la trahison, appeler le peuple, culbuter le gouvernement, et, à sa place, installer un comité de salut public. Le virtuose du complot lui donna un commencement d'exécution. Il se glissa dans l'Hôtel-de-Ville, avec quelques-uns de ses affidés. Il y écrivit les noms de son comité; mais au moment décisif le cœur lui manqua, ses complices l'abandonnèrent à ses irrésolutions, et l'orage, détourné du Gouvernement, se dissipa sur la place de la Bastille.

Ce fut le plus grand danger qui ait menacé le gouvernement. En ce moment, la République terroriste fut maîtresse de Paris. Elle pouvait consommer son avènement, en déposant la commission des onze; elle n'en eut pas le courage: elle se contenta de célébrer sa victoire par des proclamations. Le peuple, lisait-on dans ces proclamations, surveille d'un œil sévère les menées de la bourgeoisie. Ce jour là, Paris eut comme une avant-scène de la terreur; il illumina sa défaite, et l'anarchie, contente d'avoir écrit en traits de feu sur la pierre de toutes les maisons l'humiliation de cette grande métropole, se retira dans ses foyers."

Voilà où l'on se flatte de ramener le pays et l'Assemblée; nous recommandons ces aveux et ces souvenirs à l'attention des représentans dont on considère l'opinion comme une transition intermédiaire qui sera probablement supprimée.

—On lit d'une autre part dans la *République*: *Consummatum est!* le suicide est consommé! L'Assemblée nationale, désertant avant le temps le poste que lui avait assigné la volonté populaire, vient de marquer l'heure de sa fin, de se dépouiller de ce qui lui restait d'autorité, de livrer l'œuvre inachevée de la Constitution à ses plus cruels ennemis, d'abandonner le berceau de la République aux bêtes malfaisantes, de lancer encore une fois le pays dans les voies de l'inconnu, exposé à tous les vents et à toutes les tempêtes.

Elle s'est laissée gangrener au contact des monarchiens, qui ont mis leur cocarde blanche dans leur poche pour venir siéger sur les bancs de la représentation nationale, qui ont proclamé devant Dieu et devant les hommes la *République démocratique une et indivisible*, et qui, aujourd'hui, lorsqu'ils ont semé partout la défiance, la peur et la haine, n'ont pas honte, eux qui revendiquent le titre privilégié d'*hommes modérés*, de se parjurer (toujours devant Dieu et devant les hommes) pour tâcher de restaurer ces vieilles formes de gouvernement qui ont croulé trois fois devant la colère et le mépris du peuple français!

Pour juger sainement cette question de dissolution si perfidement jetée au milieu de l'Assemblée nationale, il n'y a qu'à examiner quels sont ceux qui ont combattu et quels sont ceux qui ont soutenu cette mesure contre-révolutionnaire.

D'un côté les amis de la République, de l'autre les serviteurs de la monarchie, qui jettent aujourd'hui le masque républicain qu'ils n'étaient résignés à porter.

Ces derniers espèrent que, grâces à leurs suggestions mensongères, à leurs calomnies savantes, l'esprit public est endormi ou égaré; qu'il leur sera facile de constituer une majorité formidable qui dénaturera les institutions républicaines, fera revivre les traditions monarchiques et étouffera ainsi dextrement la liberté sortie des barricades du 24 février.

Ces calculs et ces manœuvres qui ont réussi à abâtardir l'Assemblée nationale pourront peut-être obtenir un commencement de succès auprès des premiers collèges électoraux.

Nous voyons déjà quelque chose de si étrange: une république ayant pour ministres des hommes parmi lesquels on ne compte pas un seul républicain; nous verrons peut-être une Assemblée législative à l'unisson de ce ministère, où l'élément républicain sera à l'état de minorité bien constaté.

Eh bien! nous n'en serons ni étonnés ni effrayés; nous resterons dans une parfaite quiétude sur les destinées de la République qui est maintenant impérissable.

La royauté est morte à tout jamais; en la galvanisant deux fois, on lui a imprimé quelque apparence de mouvement; mais elle est retombée pour toujours dans les ombres de l'impossibilité. La royauté est morte en France: elle est mourante dans le reste de l'*Europe*; et avant qu'un demi-siècle s'écoule, tous les peuples de la chrétienté se donneront fraternellement la main sous l'égide d'une République universelle régie par des institutions démocratiques qui feront régner la paix, la concorde, fleurir les arts, les lettres, le commerce, l'agriculture; feront disparaître le prolétariat, le paupérisme, l'ignorance et l'immoralité, et donneront à l'homme la plus grande somme de bonheur qu'il puisse réaliser sur cette terre.

Soyez-en sûrs, nous ne craignons guère vos *restaurateurs*; et d'ailleurs, vos races royales sont trop dégénérées, trop crétinisées pour jamais donner envie aux hommes, qui sont doués de la faculté de penser, de prendre pour sauvegarde de pareilles amulettes.

La République régénérera l'Europe entière! Nous n'avons donc qu'un médiocre souci de vos petits succès machiavéliques.

—On lit dans le *Moniteur*:

"Les dépêches que l'on a reçues aujourd'hui, (2 février) des départemens sont très rassurantes. Elles prouvent que le complot que le gouvernement a déjoué à Paris avait les ramifications les plus étendues; mais les préfets avaient été prévenus et ils avaient pris les mesures nécessaires dans l'intérêt de la paix publique.

"A Marseille, dans la nuit du 27 au 28, l'autorité n'a déconcerté une attaque à main armée qu'en doublant tous les postes.

"A Lyon, la présence d'une garnison nombreuse a contenu les agitateurs, dont l'activité inquiète a cependant été signalée.

A Mâcon et à Châlon-sur-Saône, les habitués des clubs se sont livrés à une démonstration tumultueuse. Des discours séditieux ont été prononcés, et les agitateurs ont insulté le commissaire de police.

"A Strasbourg des meneurs, auxquels se sont joints des ouvriers en petit nombre, ont parcouru la ville en proférant des cris, sous prétexte de demander du travail. Cette troupe, composée de deux cents à deux cent cinquante personnes, s'est dispersée après l'allocution d'un adjoint qui a promis de distribuer des secours aux plus nécessiteux.

"A Limoges, l'attitude des ouvriers avait d'abord alarmé la ville. Mais l'excellente tenue de la garde nationale et la fermeté de la garnison ont rassuré les esprits.

"A Troyes, le préfet a saisi treize caisses de fusils qui étaient expédiées sur Châlons.

"Sur notre frontière du nord-est et sur celle de l'est, on a constaté l'introduction clandestine de munitions de guerre.

"Sur toutes les routes, aux abords de la capitale, on a observé le passage de bandes nombreuses qui accouraient des départemens au rendez-vous de l'émeute, pendant que des émissaires, partis de Paris, allaient organiser dans les départemens l'organisation de la révolte. Le bruit d'une insurrection prochaine était partout hautement répandu. Les mauvais citoyens ne dissimulaient plus leurs espérances. On aurait pu se croire encore à la veille des journées de juin. Voilà le mouvement que le ministère a conjuré par sa vigilance, et qu'il s'était mis en mesure de réprimer avec énergie."

—On lit dans la *Gazette des Tribunaux*:

"M. le juge d'instruction Poux-Francklin s'est rendu dans la soirée d'hier au dépôt de la préfecture de police près de MM. Forestier, colonel de la 6e légion, et d'Althon Shée, pour y procéder, sans déplacement, à l'interrogatoire de chacun d'eux.

"A la suite de ces deux interrogatoires, ces deux détenus ont été extraits l'un et l'autre de la geôle de dépôt, et écroués à la prison de la Conciergerie.

"L'information continue activement contre les autres personnes dont l'arrestation a été opérée."

VERDICT DANS L'AFFAIRE DU GÉNÉRAL BRÉA.
Cinq condamnations à mort.

A dix heures un quart du soir, après onze heures de délibération, le conseil rentre en séance; aussitôt, la foule qui n'a pas cessé depuis ce matin d'assiéger les abords de l'hôtel, se précipite dans la salle d'audience. Un profond silence s'établit.

Mes. Lachaud, Cresson, Philippon de la Madelaine, Fribach, Cartelier, Robert Dumesnil, Picard, Lejammetel et Genret sont présents au banc de la défense.

M. le président debout et couvert, après avoir fait présenter les armes aux factionnaires, prononce le jugement par lequel Daix, Noury, Vappreaux jeune, Lahr, Choppart, déclarés coupables d'avoir pris part à un attentat ayant pour but de détruire le gouvernement et d'assassinat sur la personne du général de Bréa et son aide-de-camp Mangin, à l'unanimité sont condamnés à la peine de mort; Gautron, déclaré coupable de tentative de meurtre sur la personne du commandant Desmarets, est condamné aux travaux forcés à perpétuité; Nuens et Lebelleguy, déclarés coupables des faits relatifs au général de Bréa et son aide-de-camp, sont condamnés aux travaux forcés à perpétuité.

Mony, Goué et Naudin, déclarés coupables du même attentat et de complicité dans l'assassinat du général de Bréa et de son aide-de-camp, sont condamnés, Mony, Goué et Naudin, à dix ans de travaux forcés.

Dugat, déclaré coupable de tentative de meurtre sur la personne du commandant Gobert, à dix ans de travaux forcés.

Moussel, cinq ans de travaux forcés; — Luc, vingt ans de détention; —Vappreaux aîné, dix ans de détention; —Boulley, dix ans de détention; Bussières, dix ans de détention; — Brasset, cinq ans de détention; — Paris, cinq ans de détention; tous pour avoir pris part à un attentat contre le gouvernement.

Baude et Masson sont condamnés chacun à une année d'emprisonnement, pour avoir pris part à un mouvement insurrectionnel.

Géra, pour le même fait, est condamné à deux ans de prison.

Guillaume, Quinsen et Coutant sont acquittés.

Le conseil ordonne que l'exécution du jugement, en ce qui concerne Daix, Vappreaux jeune, Lahr, Nourry et Choppart, aura lieu à la barrière de Fontainebleau.

L'audience est levée à 11 heures.

Une foule considérable continue à encombrer la rue du Cherche-Midi; une force armée imposante entoure le siège des délibérations du conseil. Ce n'est qu'à une heure du matin que les condamnés ont été transportés à la prison militaire. Deux des condamnés à mort se récrient avec véhémence contre le jugement qui les frappe et témoignent la crainte d'être exécutés immédiatement.

Les accusés acquittés sont mis immédiatement en liberté.

FAITS DIVERS.

On lit dans la *Gazette des Tribunaux*:

"Des mesures de sûreté, moins imposantes que celles d'hier, mais suffisantes pour garantir le maintien de l'ordre, avaient encore été prises aujourd'hui (30 janvier). Ainsi, un bataillon du 4e de ligne stationnait dans la cour du Louvre, deux autres dans le jardin des Tuileries, un à l'intérieur de la préfecture de police, un régiment entier, le 62e, renforcé de six bataillons de garde mobile et de détachemens de la gendarmerie mobile de Versailles au Palais-National, tandis que le 2e et le 64e de ligne, arrivés d'Orléans et de Blois par le chemin de fer, occupaient militairement les abords du Panthéon, et que des corps de réserve étaient massés place des Vosges, à la Bastille, à l'Hôtel de-Ville et sur nombre de points stratégiques. Ces mesures ont suffi pour prévenir toute manifestation turbulente de la part des groupes nombreux qui s'étaient formés dans les quartiers populeux, sur les boulevards, sur les quais, et particulièrement sur la place de la Concorde.

"Dans la soirée d'hier des arrestations nombreuses avaient été opérées en vertu de mandats décernés d'urgence par M. le préfet de police, sous prévention de complot. Rue du Faubourg-Saint-Denis, 50, dans le local spécial de l'association dite de la Solidarité républicaine, quarante-sept personnes trouvées réunies à sept heures du soir auraient été appréhendées au corps et conduites sous l'escorte d'un bataillon du 24e régiment léger au dépôt de la préfecture de police. Des hommes de lettres, plusieurs médecins seraient au nombre des personnes arrêtées.

"Les arrestations opérées rue Jean-Robert, sont celles des délégués des corporations ouvrières et d'anciens délégués du Luxembourg.

"Un certain nombre de gardiens de Paris et quelques officiers de la mobile ont encore été arrêtés aujourd'hui, les premiers sur mandats du préfet, les seconds sur des ordres émanés de l'état-major.

—On lit dans le même journal:

"Plusieurs journaux annoncent ce matin que quatre des chefs de bataillon de la garde mobile, MM. Dusegneur, Anglo, Bassac et Camuset, ont été arrêtés par ordre de M. le général Changarnier, et envoyés à l'Abbaye. Ce fait est vrai pour trois d'entre eux seulement, mais il est inexact en ce qui concerne le commandant Bassac, contre lequel un ordre d'arrestation avait été en effet décerné, mais qui n'a pu être trouvé à son domicile ni ailleurs.

"D'autres arrestations d'officiers de la garde mobile ont été opérées ce matin; celle de M. Termon, adjudant du bataillon caserné rue de Reuilly, entre autres, ainsi que deux ex-capitaines éliminés du corps, mais qui avaient continué de demeurer à Courbevoie."

—Le *National* confirme en ces termes la nouvelle de l'arrestation de M. Forestier:

"Nous apprenons à l'instant que M. Forestier, colonel de la 6e légion, a été arrêté ce soir, à cinq heures et demie, à la mairie du 6e arrondissement, par un escadron de dragons. M. le maire et M. Bonvallet, chef de bataillon, ont demandé à l'accompagner.

"Une heure avant, M. le colonel Forestier avait adressé aux capitaines des compagnies réunies sur le boulevard du Temple une allocution chaleureuse, où il avait réclamé leur concours pour maintenir l'ordre et soutenir la République, ajoutant que le peuple et la garde nationale étaient désormais réunis par les mêmes sentimens.

"Il avait de plus écrit au président de l'Assemblée nationale que si l'enceinte de ses séances était envahie, elle pouvait se réunir au Conservatoire des Arts et Metiers, où la 6e légion saurait la défendre et la faire respecter.

"Voilà tout ce qu'on peut, à notre connaissance, reprocher à M. Forestier. Est-ce là ce qui a motivé la mesure brutale dont on l'a frappé? Nous attendons sur ce point les explications du ministère.

—Voici comment un journal rend compte de l'entrevue des officiers de la garde mobile avec le général Changarnier, entrevue à la suite de laquelle le chef de bataillon Aladenize a été arrêté:

"Informé qu'un complot se préparait dans la garde mobile, à l'occasion de l'arrêté qui modifie la composition de ce corps, M. le général Changarnier avait donné l'ordre à tous les chefs de bataillon de se transporter ce matin à l'état-major.

"Dès que les officiers supérieurs eurent été réunis, dans une courte allocution, le général en chef leur déclara qu'il venait d'apprendre avec la plus grande surprise et avec la plus profonde douleur, que les officiers de la garde mobile cherchaient à entraîner les soldats, qu'un complot se préparait, que des permissions en grand nombre avaient été accordées, qu'on devait se réunir au carré Marigny pour se porter de là sur le palais de l'Elysée-National, et à l'Assemblée nationale.

"Le général ajouta que ce complot avait été ourdi à l'occasion de l'arrêté pris par le président de la république, qui réunissait à douze bataillons les vingt-cinq bataillons de la garde mobile; que cette arrêté avait été pris en vue de concilier les intérêts de l'armée et ceux de la garde mobile; qu'il était impossible de laisser des officiers en possession de grades supérieurs à ceux de leurs confrères de l'armée, et que le bon ordre et la justice exigeaient impérieusement qu'un corps ne pût pas jouir d'une solde bien supérieure à celle des troupes de ligne; que certainement les hommes qui avaient voulu s'élever contre l'arrêté du président avaient été égarés, qu'il fallait que force restât à la loi, et que quatre officiers supérieurs, désignés comme les meneurs, allaient se rendre à l'Abbaye.

"M. Aladenize, l'un des officiers désignés, demanda alors la parole, M. Aladenize était pâle, défait; il avait les traits bouleversés. M. le général Changarnier l'engagea vivement à ne pas aggraver sa position et à se rappeler surtout l'intérêt que le président de la République et son général lui portaient. Après deux minutes de réflexion, M. Aladenize, prenant la parole, perdit toute mesure, oublia toute convenance, injuria, dit-on, le général et menaça le président de la République lui-même.—Sans se troubler, avec un calme parfait et une véritable dignité, le général prit le cordon de sonnette et ordonna que l'officier de service fût introduit. Il arriva immédiatement, suivi de vingt cinq gendarmes: "Faites votre devoir, lit le général, et que M. Aladenize soit immédiatement conduit à l'Abbaye.

"Les trois autres officiers demandèrent alors à s'expliquer; ils le firent en termes respectueux. "Je me fie à votre parole et à votre honneur, et je lève, en ce qui vous concerne, l'ordre donné par moi, qui n'était qu'une mesure disciplinaire. Retournez à vos casernes, et prêchez l'ordre et la soumission aux lois. Rappelez-vous surtout que je suis entouré de troupes dévouées, et que ceux qui déplaceront les pavés de la capitale ne les replaceront pas."

Un duel entre M. Thomas et M. de Coëtlogon.—Un duel a eu lieu aujourd'hui entre M. Clément Thomas et M. Alfred de Coëtlogon, officier démissionnaire de 1830.

Le duel avait été provoqué par un article inséré dans le journal le *Corsaire*, dont M. de Coëtlogon est depuis quelques mois devenu un des propriétaires.

M. Clément Thomas s'était présenté, hier dimanche, dans les bureaux du *Corsaire*, pour y demander à connaître l'auteur d'un article sur la conduite qu'il aurait tenue à l'Assemblée nationale.

M. de Coëtlogon s'en est déclaré l'auteur. M. Clément Thomas aurait, assure-t-on, répondu par une voie de fait.

C'est en vain que quelques personnes présentes ont voulu s'interposer; M. de Coëtlogon se sentant frappé à la face, s'était jeté sur un poignard dont, fort heureusement, il ne put faire usage.

Une rencontre était dès-lors inévitable. M. Guinard, qui accompagnait M. Clément Thomas, l'entraîna, et, deux heures après, il revenait avec un second témoin auprès des conseils de M. de Coëtlogon. On arrêta le choix des armes, l'heure et le lieu du rendez-vous.

Ce matin, à huit heures, témoins et adversaires se joignaient au bois de Boulogne.

Les témoins étaient, pour M. Clément Thomas, MM. Guinard, colonel de l'artillerie de la garde nationale de Paris, et M. Lombard, ancien aide-major.

Pour M. de Coëtlogon, MM. de Rovigo et Wiremaître, un des propriétaires rédacteurs du *Corsaire*.

Le combat, engagé avec un déplorable acharnement et à égale habileté, s'est prolongé au-delà de huit minutes; il a été repris à deux fois.

M. Clément Thomas, en portant à M. de Coëtlogon un coup d'épée dans le flanc, lui a touché légèrement l'aine gauche, et recevait en même temps un vigoureux coup de pointe qui lui entrait de plusieurs pouces dans l'épaule droite.

M. le docteur Jobert a donné les premiers soins à M. Clément Thomas, dont la blessure est grave.

On a fait courir, vers les quatre heures de l'après-midi, dans la salle des Pas-Perdus, le bruit de la mort de M. Clément Thomas, mais c'était une fausse nouvelle.

—On lit dans le *National*:

"Nous sommes heureux de pouvoir annoncer aux nombreux amis de M. Clément Thomas que, de l'avis des chirurgiens, sa blessure ne présente aucun danger."

—Nous avons annoncé, il y a quelques jours, que le cours de M. Lherminier était provisoirement fermé. M. Lherminier a adressé à M. le ministre de l'instruction publique sa démission conçue en ces termes:

"Monsieur le ministre,

"La lutte que je soutiens contre un parti implacable a pris un tel caractère de violence, que je ne veux ni ne dois y entraîner l'administration et le collège de France.

"J'ai rempli mon devoir; j'ai défendu les droits de la liberté scientifique; mais, pendant que je faisais connaître les principes dirigeans de mon enseignement à un auditoire qui n'a pas tardé à me porter une bienveillante attention, de lâches calomniateurs m'attaquaient plus seulement le professeur, mais l'homme même dans son honneur et sa réputation.

"Ces nouvelles attaques, qui sont venues fondre sur moi au moment même où je faisais ma leçon au collège de France, m'imposent d'autres devoirs. Je termine ici ma tâche et ma carrière de professeur: l'homme a assez plus libre pour répondre aux calomniateurs dont on veut le flétrir.

"Il y a vingt ans, je relevais en France l'étude historique du droit. Dans toutes les luttes d'idées et de théories, j'ai combattu en soldat dévoué avec une ardeur et une franchise qui ont soulevé contre moi bien des tempêtes. L'homme qui en est assailli ne se laissera point abattre; il luttera jusqu'au bout tant contre la calomnie que contre les doctrines perverses qui veulent bouleverser l'ordre social.

"J'ai l'honneur, monsieur le ministre, de remettre entre vos mains ma démission de professeur au collège de France.

"Agréez, etc."

—Le bruit répandu de l'invasion du choléra dans Paris est encore une fois prématuré. Les prétendus cas que l'on cite sont de ceux que chaque année a donné lieu d'observer depuis l'épidémie de 1832; mais nous sommes heureux de pouvoir rassurer la population en affirmant que rien, dans les hospices de la capitale, ne laisse à penser que le fléau ait fait son apparition.

Sinistre.—Le *Guernesiais* annonce que jeudi matin un magnifique navire de commerce, l'*Ancona*, de Kennebunk, (Etats-Unis), venant de la Nouvelle-Orléans, et en destination pour le Havre, s'est totalement perdu sur le Rocher-Noir, à un mille de la terre, dans la baie du Col-du-Pont, près l'ulaiss. Ce navire, presque neuf, jaugeait 500 tonneaux et était entièrement chargé de coton. Au moment du sinistre, le choc fut si violent que d'un seul coup le bâtiment se coucha sur le côté, les trois mâts tombèrent, et la coque ne tarda pas à s'en aller en morceaux. Le capitaine et l'équipage parvinrent heureusement à se sauver dans la chaloupe.

C'est le troisième navire perdu depuis quelques mois sur cette dangereuse côte. L'équipage du premier périt tout entier; le second, le *Sea-Witch*, perdit huit hommes sur onze; le troisième, l'*Ancona*, n'a perdu aucun des siens; mais leur préservation a été un véritable miracle.

ANGLETERRE.
Ouverture du Parlement.

Voici le discours prononcé par la reine d'Angleterre à l'ouverture du parlement:

"Mylords et messieurs,

"Le moment de la reprise habituelle des travaux du Parlement étant arrivé, je vous ai appelés à remplir vos importans devoirs.

"C'est une satisfaction pour moi de pouvoir déclarer que, soit au nord, soit au sud de l'Europe, les parties contendantes ont consenti à une suspension d'armes qui permit de négocier les conditions de la paix.

"Les hostilités qui ont eu lieu en Sicile ont été accompagnées de circonstances si révoltantes, que les amiraux anglais et français ont dû, par des motifs d'humanité, s'interposer dans la lutte, afin d'arrêter l'effusion du sang.

"Les négociations sur cette affaire sont encore pendantes.

"En offrant mes bons offices aux diverses parties, j'ai voulu prévenir l'extension des calamités de la guerre, et jeter les bases d'une paix solide et honorable. Mon désir constant est de maintenir, avec toutes les puissances étrangères, les relations les plus amicales.

"Aussitôt que les intérêts du service public le permettront, je ferai soumettre à votre examen les dépêches qui ont trait à cette affaire.

"Une révolte d'un caractère formidable a éclaté dans le Pandjab, et le gouverneur-général de l'Inde a dû, pour la préservation de la paix réunir des forces considérables qui sont en ce moment engagées dans des opérations militaires contre les insurgés. Mais la tranquilité de l'Inde britannique n'a pas été altérée par ces troubles que rien n'avait provoqués.

"Je recommande de nouveau à votre attention les restrictions imposées au commerce par les lois de navigation. Si vous arrivez à penser que ces lois sont, en tout ou en partie, inutiles pour le maintien de notre puissance maritime, et qu'elles entravent notre commerce et notre industrie, vous jugerez sans doute convenable d'en abroger ou d'en modifier les dispositions.

"Messieurs de la chambre des communes,

"J'ai ordonné que le budget pour les services de cette année vous fût soumis. Il sera établi avec la plus grande sollicitude, en vue de réaliser de sages économies.

"L'aspect présent des affaires m'a permis de faire de larges réductions sur les dépenses de l'année dernière.

"Milords et messieurs,

"Je constate avec satisfaction que cette portion du Royaume-Uni est restée tranquille au milieu des convulsions qui troublaient tant d'autres parties de l'Europe.

"L'insurrection ne s'est pas renouvelée en Irlande; mais il règne encore un esprit de désaffection, et je me vois forcée, à mon grand regret, de vous demander le maintien, pour un temps limité, des pouvoirs que, dans la dernière session, vous avez cru nécessaire de m'accorder pour préserver la tranquillité publique.

"J'éprouve un vif plaisir à dire que le commerce se remet des secousses que nous avons éprouvées au commencement de la dernière session. La condition des districts manufacturiers est plus encourageante qu'elle ne l'avait été depuis longtemps.

"Il ne m'est pas moins agréable de remarquer que l'état du revenu présente les caractères d'une amélioration progressive.

"Malheureusement, j'ai à regretter le détresse si rigoureuse qu'une nouvelle perte de la récolte en pommes de terre a causée dans certaines parties de l'Irlande.

"L'application des lois pour l'assistance des pauvres en Irlande, et toute mesure tendant à amender heureusement ces lois, et à améliorer la condition du peuple, obtiendra mon cordial assentiment.

"C'est avec un sentiment d'orgueil et de reconnaissance que je songe à la loyauté de mon peuple, et à l'attachement dont il a fait montre pour nos institutions, au milieu d'une période de difficultés commerciales, de disette et de révolutions politiques.

"J'implore la protection du Très-Haut pour qu'il daigne favoriser la continuation de nos progrès, et j'ai la confiance que vous m'aiderez à maintenir le système d'une constitution qui est fondée sur les principes de la liberté et de la justice."

ITALIE.
Ouverture du Parlement Piémontais.

Cette solennité, à laquelle les circonstances donnent une importance exceptionnelle, a produit à Turin une grande agitation. Au point du jour, les troupes de la garnison et la garde nationale étaient sous les armes, et la population, attirée d'ailleurs par un temps magnifique, encombrait les rues et les fenêtres. Dans le trajet qu'il a parcouru pour se rendre de son palais, où était allée le prendre une députation de la chambre des représentans, le roi a été constamment et partout accueilli avec les démonstrations de la plus vive sympathie. Les applaudissemens qui le saluaient à son passage s'adressaient aussi à ses deux fils qui marchaient à ses côtés.

Après avoir pris la place qui lui était réservée dans l'Assemblée, Charles Albert a prononcé un discours qui a été vivement applaudi.

Les dernières nouvelles de Rome sont du 25 janvier. La ville était tranquille, bien qu'on y eût commencé la veille les débats du complot prétendu réactionnaire du 19. Une partie seulement des inculpés avait pu être interrogée.

Si les choses sont calmes à Rome, il n'en est pas ainsi dans d'autres parties des États romains et dans le reste de l'Italie. Des nouvelles de Bologne, reproduites par le *Courrier mercantile* de Gênes, se plaignent des résultats qu'a produits la dernière amnistie du gouvernement. Des attaques à main armée ont lieu en effet journellement dans cette ville contre les personnes et les propriétés. Il y a des bandes de voleurs et d'assassins organisées.

Dans la Toscane, Florence a été le théâtre de troubles sanglans dans la soirée du 27. Le curé de l'église de S. Felicita, M. E. Ricci, a été blessé à mort. L'*Alba* attribue, comme toujours, aux réactionnaires, la responsabilité de ces troubles; elle prétend que ceux ci s'entendent avec leurs confrères de France.

L'avocat Percantini est nommé chargé d'affaires spécial du gouvernement romain près la cour de Toscane.

ALLEMAGNE.

Une nouvelle importante est arrivée de Hongrie:

Kossuth a été fait prisonnier à Klimetz, petit village sur la frontière de la Gallicie.

Il a été dirigé sur Lemberg.

On est à la poursuite du général Bem.

L'empereur d'Autriche est arrivé à Prague.

Le 31 janvier a été signalé à Berlin par une petite émeute d'ouvriers. Les ouvriers du canal de Spandau, qui se plaignaient d'une réduction injuste de salaire, voulaient faire en masse une visite au ministre. Cependant cet orage n'a pas tardé à être calmé, et il se sont contentés d'une députation au président de la police.

Une instruction avait été dirigée à Berlin contre le major de Herwarth qui, chargé le 14 novembre, de dissoudre l'Assemblée nationale, s'est retiré et a laissé l'Assemblée voter le refus des impôts. Cette instruction vient d'être terminée, et M. de Herwarth a été acquitté.

L'ex-ministre Hansemann a réuni la somme de 300,000 fr. pour fonder un journal qui commencera de paraître à l'ouverture des nouvelles chambres. Une autre société, dont M. Rodbertus fait partie, destine une somme presque aussi considérable à la fondation d'un journal démocratique, qu'elle commencera à publier vers la même époque.

PORTUGAL.

Malgré la majorité de 7 contre 1 qu'avait obtenu le cabinet dans les deux chambres, la crise ministérielle et financière était loin d'être terminée. Saldanha, bien que vivement soutenu par la reine, avait de la peine à recomposer le conseil. Les ministres de la guerre, des finances et de la justice avaient donné leur démission; Villa Nova d'Orien et Lopez Branco devaient remplir les deux places vacantes, et Marcel Sa Vargas était désigné pour la justice. Saldanha restait à l'intérieur et Castro aux affaires étrangères et par intérim à la marine.

Le navire OSCAR, capt. A. Labory, venant de Bordeaux, est en déchargement vis à vis le marché aux légumes. Les marchandises dont le permis n'aura pas été remis à bord dans le délai de cinq jours, à partir du 7 courant, seront envoyées dans les magasins publics, aux frais et risques des consignataires, qui sont requis d'en faire prendre livraison sur la Levée.

VIC. MAIGNAN, 39, rue St-Louis

8mars

Le capt. et le consignataire du navire français OSCAR, ne paieront pas les dettes contractées par l'équipage. VIC. MAIGNAN, 37, rue St-Louis. 8mars

La goëlette SHAMROCK, capt. D. Lawrence, de la Havane, est en déchargement vis à vis la bâtisse triangulaire. Les consignataires sont invités à prendre leurs paquets et à recevoir leurs marchandises sur la Levée, faute de quoi elles seront emmagasinées à leurs frais et risques.

BAILLY & BAXTER, 77, rue Commune.

7mars

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.
Mercredi soir, 7 mars 1849.

La demande de coton a été très active; les ventes s'élèvent à 9,000 balles aux anciens prix, et dans quelques cas à une hausse de ⅛ cts.

Le marché au sucre est très animé: les ventes de la journée ont été de 700 boucauts. 800 barils de mélasse ont changé de mains—cours 15 @ 19 cts le gallon pour les qualités extrêmes.

Le marché à la farine est plat; l'Ohio se vend $4 50 à 4 62½—St-Louis choix 5 @ 5 25. Le maïs est ferme de 43 @ 46 cts le boisseau. Les ventes de la journée s'élèvent à 6,000 sacs.

Les provisions n'ont pas varié.

Quelques ventes de whiskey ont eu lieu de 17¼ @ 17½ cts le gallon pour le rectifié.

CHANGE—Le change est au même taux. Nous cotons: sterlings 8 @ 8½ prime; France aux prix nominaux de $4 93¾ @ 5 40; Traites sur New-York à 60 jours 2 @ 1½ pour 0/0 d'escompte; Traites à vue ½ d'escompte @ ¼ p 0/0 d'escompte; Traites sur la Havane à courte vue à 4 pour 0/0 d'escompte.

Le fret n'a pas varié.

CANDIDATS.

CONSEIL GENERAL.

MM. les Editeurs,
Veuillez annoncer M. PHILIP WILLMAN, comme candidat pour le Conseil Général de la 1re Municipalité.

CONSEIL DE VILLE.

MM. les Editeurs,
Veuillez annoncer MM. JOSEPH LANATA et ADOLPHE MAZUREAU comme candidats pour le Conseil de ville, 3me District de la 1ere municipalité, à l'élection d'avril prochain.

Messieurs les Editeurs,
Veuillez annoncer M. J. F. BERCIER, comme candidat pour alderman du 4me District, 1re Municipalité, à l'élection d'avril prochain.
Quatrième District.

MM. les Editeurs,
Veuillez annoncer M. PAULIN BLANQUE comme candidat au Conseil de ville pour le 4ème District, à l'élection d'avril prochain.

MM. les Editeurs,
Veuillez annoncer M. J. L. FABRE comme candidat à la place d'Alderman pour le 4me District de la 1re Municipalité.

MM. les Editeurs—Veuillez annoncer M. EMILE WILTZ, comme candidat à la place d'Alderman, pour représenter le Cinquième District Municipal. Plusieurs Votans.

MM. les Editeurs,
Veuillez annoncer M. GEORGE CLARK, comme candidat à la place d'alderman pour le 5me District, 1re Municipalité.

MM. les Editeurs,
Veuillez annoncer M. E. GIQUEL comme candidat à la place d'alderman, pour représenter le 6ème District de la Municipalité No 1.

MM. les Editeurs,
Veuillez annoncer M. JOSE BARNES comme candidat au Conseil de Ville pour le 6ème District de la 1ère municipalité, à l'élection d'avril prochain.

MM. les Editeurs,
Veuillez annoncer M. J. A. BONNEVAL comme candidat à la place d'alderman, pour représenter le 6ème District de la 1ere municipalité.

Veuillez annoncer M. ADOLPHE DUPRÉ, candidat alderman pour représenter le septième district de la Première Municipalité.

Veuillez annoncer M. CHEVALIER DE MONVILLE, candidat alderman pour représenter le septième district de la Première Municipalité.

Les plans lithographies pour la grande vente de cent lots de terre situés dans les 1re et 2me Municipalités, seront livrés, à dater d'aujourd'hui, à ceux qui désireraient s'en procurer, au bureau de MM. Beard, Calhoun & Co, Arcade de Banks.

Grande Vente par Catalogue, de Marchandises Françaises, Anglaises et Américaines.

L'attention des acheteurs est appelée sur la grande vente par catalogue de marchandises françaises, anglaises et américaines, qui aura lieu aujourd'hui 8 mars, à 10 heures, au magasin d'encan de F. H. Pettijean, No 6, rue du Canal.

La grande vente, faite par le ministère du Shériff et de MM. Beard, Calhoun & Co, de cent lots de terre, situés dans les 1ere et 2de municipalités, appartenant aux héritiers Chalon, sera continuée aujourd'hui, 8 mars, à midi, à la Bourse St Louis.

La vente commencera par les lots sur la rue du Canal dans la première municipalité.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orleans.

EXPEDIES.

Navire Hargrave, Duncan, pr New-York.
Dumbarton, Pendleton, pr Boston.
Camanda, Gall, pr Glasgow.
Thomas Leighton, pr Liverpool.
Barque Eliza, Gill, pr Baltimore.
Mary Smith, Blanchard, pr Boston.
Brick Apalachicola, Crocker, pr Vera Cruz.
Goëlette Wm H Kent, pr Apalachicola.
Fairy, Chadwick, pr Tabasco.
Steamer Montezuma, Scott, pr Mobile.
Martha Washington, Irwin, pr Cincinnati.

ARRIVES.

Navire Oscar, Labory, de Bordeaux.
Zone, Foster, de Londonderry.
Barque Walter, Benson, de Charleston.
Brick Franklin, Bowden, de Wilmington.
Palo Alto, Griffin, de Camden.
Monte Christo, Young, de Fall River.
Goëlette Jane, Ritchie, de Balize Honduras.
Monterey, Appleby, d'Apalachicola.
Ella, Schneider, de Pensacola.

STEAMERS.

Duchess, Wade, de Cincinnati.
Aleck Scott, Swon, de Louisville.
Saxon, Fairchild, de Bayou Sara.
Storm, Hopkins, de Batesville.
Duroc, Daniels, de Pinerosa.
Patrick Henry, Crosley, de Leflore.
Caddo, Graham, de Port Caddo.
F M Streck, Wilson, de Lafourche.
Correo, Carriere, du Bayou Grosse Tête.
Diadem, Stewart, de Cincinnati.
Geo Washington, Carrel, de Cincinnati.
Montezuma, Scott, de Mobile.
Messenger, Harrison, de St Louis.
E A Ogden, Kerchaval, de Montgomery.

MEMORANDA.

NEW-YORK, 27 février—Expédié, navire Realm, pour la Nlle-Orléans;—arrivant, barque Thomas Prince, Hollowell, de la Nouvelle Orléans.—26 fév. Arrivés, navires Vicksburg, Southerner, Jessore; barque Juniata, John Stroud; bricks J A Lancaster, Amos Patten, Michigan, la goëlette Sopochet, de la Nlle Orléans—Expédiés, navire Mediator; barque Hannah Thornton, pour la Nlle Orléans.

BALTIMORE, 1 mars—Arrivés, Arrivés, goëlette Cohasset, Blackwell & Laura Jane, Delano, de la Nlle Orléans.

LIGNE DE CUNARD.

DE LIVERPOOL.
America, de Liverpool à Boston........................24 Fev
Canada, de Liverpool à New York.....................10 Mars

D'AMERIQUE.
America, de Boston à Liverpool.........................21 Mars
Canada, de New-York à Liverpool........................4 Avril

Décédé à Lafayette, paroisse de Jefferson, mardi, le 6 du courant, à l'âge de 36 ans, J. B. BOUSQUET, natif de Bordeaux.

HOPITAL FRANKLIN
Sur le Rail Road Pontchartrain, encoignure Josephine.

L'ETABLISSEMENT ci dessus vient d'être ouvert aux malades, sous la direction personnelle et la surintendance du Dr. L. W. Mueller, bien connu en ville comme praticien et ayant servi pendant 10 ans l'emploi responsable de médecin à l'hôpital du Dr. Luzemberg.

Conditions.—$1 par jour. Chambres particulières $2 par jour. Le Dr. Mueller a également un établissement pour recevoir les malades atteints de la petite vérole, situé deux lots au-dessus de l'hôpital ci-dessus. 8 mars—6f

Perdu—$50 de Recompense.

DANS la nuit du 20 janvier, lors de l'incendie du moulin à scie de M. Dupouilly, un jeune enfant blanc, de 9 ans, nommé EDOUARD DELAMORA, yeux bleus, cheveux blonds, ayant une petite marque à un des coins de la bouche, ayant seulement un pantalon bleu rayé et une casquette, a été perdu.

Ses parens sont dans la plus vive inquiétude et toutes leurs recherches jusqu'à ce jour ont été vaines.

S'adresser au bureau du journal. 8 mars—6

Cinq Piastres de Recompense.

Echappé depuis le 3 courant de l'écurie du soussigné, un cheval rouge à tous crins, ayant une cicatrice à l'épaule gauche et un des pieds de derrière blanc. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui le ramènera à l'établissement de J. Louapre, boulanger rue Trémé, entre les rues du Quartier et Chemin du Bayou. 8 mars.

A VENDRE—Pour cause de départ—Une terre ou habitation située à l'embouchure du Bayou Lacombe à sa jonction avec le Bayou des Cypres, dans la paroisse St Tammany, à quelques heures seulement du débarcadère du Chemin de Fer Pontchartrain, mesurant environ dix-huit cents arpens de superficie. Avec les améliorations, batisses etc., consistant en une maison de maître de quatre appartemens, galeries, cuisines, étables, magasins, écuries, etc. etc.

Cette habitation qui mesure environ quarante arpens plus ou moins de face au Bayou Lacombe, a aussi une façade de vingt cinq arpents sur le Bayou des Cypres; la dite terre est bien boisée et offrirait pour établir une briqueterie et un lieu de Plaisance, un des endroits les mieux placés dans l'Etat.

Pour les conditions, s'adresser au notariat No. 38 rue du Camp. 8 mars—6

MEUBLES convenables pour une pension bourgeoise, à vendre à bon marché, au No 37, rue Tchoupitoulas. 8mars

FLACONS, fioles et étiquettes pour eau de Cologne, un grand assortiment, à vendre par
M. BONNABEL,
8mars Encoig. Natchez & Tchoupitoulas.

Bottes, Souliers et Brodequins—114 caisses en déchargement des navires York et Goodwin, à vendre par
G. W. DUNBAR,
8mars 38, rue de la Douane

CHARRUES—65 Hall, No 1 et 2, à vendre à bas prix, au No 39, rue du Canal.
8mars Wm DINN, Agent.

J. E. LOBER & Co.,
84, rue de Chartres, entre les rues Bienville et Conti.
Magasin de Mercerie et Bazar de Jouets.

MERCERIE, gants, bonnets, éventails, boîtes, [illegible]

De l'Arrack supérieur.

LES soussignés viennent de recevoir une petite partie d'Arrack supérieur, et qu'ils offrent à vendre en quantités convenables aux acheteurs
DUNTZE & IKEN.
8 mars—6f encoignure des rues Royale et Conti.

Beurre fondu en barillets.

50 barillets beurre fondu de l'Ouest en petits barils de 25 livres, excellent pour la cuisine bourgeoise, à vendre chez
BELLIER,
8 mars—6f rue Conti, No 25.

$100 de Recompense.

VOLÉ ou égaré du navire Atlantic, pendant le déchargement vis-à-vis le marché aux légumes:
2 sacs café,
2 caisses marchandises,
2 demi boîtes de thé,
1 suron indigo.
La récompense ci-dessus sera payée à quiconque fera retrouver les marchandises ci dessus. S'adresser à J. O. WOODRUFF & CO.,
8 mars 29, rue des Magasins.

VICOMTE DE BRAGELONNE.—La quinzième livraison du Vicomte de Bragelonne est en vente chez VICTOR HEBERT, 8 mars libraire, 140, rue de Chartres.

EN débarquement du navire Oscar, de Bordeaux et à vendre par les soussignés:
50 barils vin blanc Haut Sauterne,
60 barriques vin rouge, Queyries,
10 barils vieux Cognac Fine Champagne,
15 quarts pipes Cognac, 3me preuve,
10 demi pipes do do.
PEDESCLAUX FRERES,
8 mars—15 encoig. rue Royale et du Maine.

FOIN—150 balles excellent foin de l'Est, en débarquement du navire Robert-Parker, à vendre par J. W. STANTON & Co.
8 mars Encoignure Magasin et Lafayette

EN débarquement du navire Nérée, de Marseille, 18 balles couvertures françaises de 3 points, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
8 mars—15 99, rue de la Douane.

6500 demi boîtes sardines à l'huile, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
8 mars—15 99, rue de la Douane.

COGNAC Pellevoisin—27 quarts pipes Cognac Pellevoisin, foncé en couleur, 4me preuve.
100 barils do do do, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
8 mars—15 99, rue de la Douane.

VINS de Bourgogne—25 caisses Nuits, 25 do Chambertin, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
8 mars—15 99, rue de la Douane.

CHAMPAGNE—30 paniers Champagne, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
8 mars—15 99, rue de la Douane.

RIZ de la Caroline—50 tierçons riz de la Caroline, en débarquement de la barque Walter, à vendre par BERNARD TURPIN,
8 mars—3 No 31, Vieille Levée.

Ni le capitaine ni le consignataire du navire français NEREE, ne paieront aucune dette contractée par l'équipage de ce navire.
P. LONGIS,
6mars 116, rue Royale

G. BORZINO, No 62, rue de la Vieille Levée entre Jefferson et Toulouse.

VENANT de recevoir un grand assortiment de chapeaux de paille d'Italie qu'il vendra à des prix très modérés, prie MM. les marchands de vouloir bien avoir la complaisance de passer à son magasin. 6mars—6f

ON désire prendre à loyer, le tout ou une moitié de maison, bâtie, dans la Première Municipalité. S'adresser par écrit à l'adresse de M. L., au bureau de ce journal, en faisant connaître le prix du loyer et la position de la maison. 6mars—3f

INSPECTEURS-MARINS.

LES soussignés ayant pris en société, pour leur entreprise d'inspecteurs-marins, les capitaines J. W. RIDDLE et J. LOVETT, marins de grande expérience, sont actuellement prêts à s'occuper de tout ce qui sera confié à leurs soins, tel que inspection de navires et bateaux-à-vapeur endommagés, ainsi que leurs chargements; inspection d'écoutilles, inspection et évaluation de marchandises avariées, arbitrage de contestations sur les avaries du fret ou du navire, sur les services rendus par les bateaux de remorque ou autres. Ayant une longue expérience dans tout ce qui tient aux affaires maritimes, ils croient pouvoir satisfaire pleinement tous ceux qui les emploieront. Ils sollicitent en conséquence le patronage des négocians, des capitaines de navires et de bateaux-à-vapeur, et des compagnies d'assurance, ainsi que celui de tous ceux qui ont des intérêts dans la navigation. Leur bureau est rue du CAMP, No 35.

On pourra trouver constamment le capitaine J. W. Riddle au magasin de MM. Whitney & Ondin, No 35, Vieille Levée, près de l'Hôtel de la Monnaie; et le capitaine J. Lovett, au magasin de W. H. McLellan, No 39, Nouvelle Levée, près la Presse à Coton d'en haut.

On pourra laisser par l'ardoise qui se trouvera dans chacun de ces magasins, les ordres qu'on aurait à donner. ROBERTSON & SWAIN.

Extrait des Minutes du Bureau des Assureurs, en la ville de la Nouvelle-Orléans.

RESOLU, Que les membres qui composent ce bureau reconnaîtront et considéreront comme exacte, toute inspection de navire, de chargement, d'amarinage etc., faite par les capitaines M. L. Robertson et E. Swain, ainsi que par leurs associés, les capitaines J. W. Riddle et J. Lovett, inspecteurs-marins.
Certifié conforme aux minutes.
GEO C. LAWRASON,
Secrétaire du Bureau des Inspecteurs
Nouvelle-Orléans, 26 février 1849. 2 mars—3m

VIN DE CHAMPAGNE—100 paniers, marque double Aigle noir, à vendre par
O. VALETON & Co,
6 mars 21, Tchoupitoulas.

POIS VERTS ET CHAMPIGNONS—25 caisses pois verts, 50 demi-boîtes champignons; 20 do do 24 boîtes, 6 do demi-boîtes champignons, à vendre par O. VALETON & Co,
6 mars 21, Tchoupitoulas.

PRUNES SECHES—40 caisses, pruneaux en verre, à vendre par O. VALETON & Co,
6 mars 21, Tchoupitoulas.

CORNICHONS, OLIVES ET CAPRES assortis —200 caisses en déchargement du navire Nérée, de Marseille, à vendre par
O. VALETON & Co,
6 mars 21, Tchoupitoulas.

FRUITS à l'eau-de-vie—100 caisses prunes et abricots à l'eau de vie, et 100 do cerises à l'eau-de-vie, à vendre par
O. VALETON & Co.
6 mars 21, Tchoupitoulas.

DROGUERIE—6 caisses manne en larmes, 3 caisses manne en sorte ordinaire, 4 caisses manne en sorte sèche, 150 livres sel. de réglisse et Calabre, 300 do do de Bayonne, 200 bouteilles sirop de Brinat, 300 do élixir anti-glaireux véritable, 200 do do do imitation, nouvellement reçu et à vendre par P. CUSACHS,
6 mars encoig. St Philippe et Condé

VIN DE PORTO—250 barils vin de Porto, en débarquement du navire le Nérée, venant de Marseille, à vendre par P. LONGIS,
6mars 116 rue Royale

VIN DE MADERE—200 barils vins de Madère, en débarquement du navire le Nérée, venant de Marseille, à vendre par
P. LONGIS,
6mars 116 rue Royale

VIN DE MARSEILLE—200 barriques vin rouge en débarquement du navire le Nérée, venant de Marseille, à vendre par P. LONGIS,
6mars 116, rue Royale

37, RUE DE CHARTRES. CHAPEAUX POUR LA CALIFORNIE.

LE soussigné vient de recevoir par les navires Lyons, Lorena, Gironde et Alhambra, du Havre, un GRAND ET BEL ASSORTIMENT DE CHAPEAUX, savoir:
100 douzaines chapeaux feutre noir pour hommes et cadets;
100 do do do blancs do do do;
50 do do do gris do do do;
500 do do paille montagne, unie et garnie do;
300 do do do suisse do do pour cadets et enfans;
300 do do Leghorn simples pour hommes;
100 do do do doubles do do;
100 do do do bambins do do;
100 do do do simples do cadets;
Amazones en feutre et en paille pour dames,
AUSSI—Un grand assortiment de casquettes et chapeaux de paille mode pour la ville, à vendre chez
J.J. ALBERT,
8 mars—6 37, rue de Chartres.

T. MOREAU, Encoignure Royale et Toulouse,

A L'HONNEUR de prévenir le public qu'il a maintenant en main le plus beau et le plus complet assortiment de CHEMISES françaises qui soit en ville, se composant comme suit:

Chemises de couleur commune; do fines, de coton; de toile et coton; de toute toile française et toile d'Irlande.

Nous engageons le public à venir visiter nos magasins pour se convaincre.

NOTA—Nous offrons également nos gants Jouvin pour dames à 60 cents, et ceux pour hommes à 75 cents. 5mars

HABILLEMENTS, No 13, rue du Camp. C'EST LA DERNIERE CHANCE!

LE soussigné informe respectueusement ses amis et le public en général, qu'il termine en ce moment la vente de ses HABILLEMENTS, au prix coûtant; ceci est positif. Ainsi, les personnes qui désireraient remonter leur garde-robes feraient bien d'aller examiner son magasin. Il vend les

Habits et lévites, en drap noir superfin	$20
Idem, idem, en drap fin, noir et couleur	15
Idem, idem, drap medium	12
Sacs et paletots, drap extra fin, brun	10
Idem, idem, drap noir et brun, medium	8
Paletots divers	5
Surtouts, gris, fins	5
Pantalons en daim, noir superfin	7
Idem, medium	4 50
Pantalons en étoffes, rayées et fantaisie daim	5
Idem, medium	4

Aussi:—Un bel assortiment de MANTEAUX et SURTOUTS, de VESTES en cachemire, etc., etc. Le tout sera vendu au prix coûtant, jusqu'au 10 mars.
M. BARNETT,
24 fév 13, rue du Camp.

Franklin Exchange.

AVIS—Les personnes qui ont des réclamations contre le soussigné sont priées de les présenter avant le 10 mars prochain, et ceux qui lui doivent sont également invités à venir régler leurs comptes avant cette époque.
Nouvelle-Orléans, 26 février 1849.
J. A. CALDWELL,
26 fév—17 propriétaire du Café Franklin

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS —310 caisses en débarquement des navires Plato, Viola et Ontario, à vendre par
R. G. ROBB,
24 fév 12, rue de la Douane.

Aux Habitans, Ingénieurs, etc.

LE soussigné ayant pris des arrangements convenables, sera constamment en plein et pourra leur fournir des TUYAUX EN FER FONDU ET BATTU, de différentes dimensions, depuis un pouce jusqu'à six pouces de diamètre, et il exécutera les diverses commandes qui lui seront faites et les plus courtes avec exactitude et dans le plus bref délai.

Il vient de recevoir un envoi de ces tuyaux de six, quatre, trois, deux et demi et un pouces de diamètre.
E. W. [illegible]
2 fév—3m

VIN BLANC—60 futailles vin blanc, [illegible]

AVIS.
Direction des Ecoles Publiques de la Municipalité No Un.

AVIS est par le présent donné que l'école primaire pour les garçons dans le Second district est ouverte depuis jeudi 1er mars 1849, à l'église Soulé.
Par ordre:
3mars—15 JOSEPH REYNES, Secrétaire.

BANQUE DE CITE.

Nouvelle-Orléans, 1er mars 1849.

LA Direction de cette Banque a déclaré aujourd'hui un dividende de quatre pour cent sur les profits des derniers six mois, payable aux Actionnaires ou à leurs représentants légaux, lundi 12 courant et jours suivans.
2 mars R. J. PALFREY, Caissier.

L. BINOCHE

A L'HONNEUR d'informer les Dames de la Nouvelle-Orléans et des environs, qu'il fera l'ouverture de ses grandes nouveautés de printemps lundi prochain 5 mars.

Désirant renouveler complètement son stock cette année, il offrira ses marchandises à très bas prix.
2 mars—1m encoig. Chartres et Bienville.

Aux Planteurs Sucriers.

UN assortiment complet de chaudières à sucre de toutes dimensions.

Aussi: Deux moulins à chevaux verticaux, à sucre, 26 sur 22 et 26 sur 24 pouces.
A vendre par Y. de EGANA,
24 fév 47, Bienville.

GRAINES FRAICHES de Jardinage
Garanties être de la récolte de 1848.

LE soussigné informe le public qu'il vient d'ouvrir un nouveau magasin de graines, au No 39, rue Canal, pour la commodité des habitants de la campagne.

On trouvera dans ces deux magasins un assortiment complet de graines et de fleurs, à vendre au-dessous du cours. S'adresser au No 19, rue Gravier ou 39 rue Canal.
24 fév W. DINN, Agent.

Graines de Jardinage et de Fleurs.

Toutes les variétés de graines de fleurs et de jardinage en quantité à la convenance des acheteurs.

Les marchands de la campagne trouveront à s'approvisionner par douzaines, centaines et 1000 paquets en papier assortis pour le détail. On expédie également des boîtes assorties à $5—3—5—10 et 20 chaque.

Toutes les marchandises vendues dans cet établissement sont garanties. Les ordres peuvent être adressés au dépôt principal de S. Maupay, Philadelphie, ou au soussigné à la Nlle-Orléans,
D. MAUPAY,
26 fév—6 25, rue du Camp, près Poydras.

Montres et Bijouterie.

DAVID MELVILLE, marchand en gros, 34 rue de Chartres, au premier—Reçoit par tous les arrivages de la fabrique de MELVILLE & Co, de New York, toute espèce de bijouterie. Toujours en main un grand assortiment de montres, à vendre en gros seulement, au prix de New-York.
21 fév—6m

L. LEON, parfumeur,
Encoignure Royale et St-Louis,

OFFRE à vendre en gros et en détail les articles nécessaires à la confection des perruques et toupets, qu'il vient de recevoir par le navire Alamar, du Havre. Les artistes en cheveux sont invités à visiter son assortiment se composant comme suit: tresses à frontets et à perruques, toutes nuances, ressorts, élastiques, crochets à toupets, fixesions, raies d'homme, à bandeaux, cachefolie, cardes à démêler, cheveux pour nattes, de toutes nuances et de toutes longueurs.

NOTA—Le public est également prévenu qu'il a chez lui un excellent ouvrier de Paris, et qu'il se charge de la confection des perruques, toupets, etc. et tout ce qui concerne la fausse chevelure.
21 fév—1m

ARPENTEUR ET INGENIEUR CIVIL.
Bureau No 34, rue du Camp.

LE soussigné dresse des plans, fait des dessins, des contrats et surveille l'érection de toute espèce de machines, pour presses à coton, sucreries, moulins à scier et à raboter, &c.

Il fait aussi des dessins pour obtenir des patentes.
3 mars—3m F. W. COOK.

Aux Cordonniers.

2 caisses veaux cirés, grands modèles,
2 cheveaux maroquin noirs, grands modèles.
Reçues par le navire Gironde du Havre, et à vendre à bas prix par
D. B. MACARTY,
28 fév 22, Bourbon.

Aux Tailleurs.

3 caisses mérinos noir, double chaîne, qualité très supérieure, reçues par le navire Gironde, du Havre et à vendre à bas prix par
D. B. MACARTY,
28 fév 22, Bourbon.

Aux Marchands en Rabais.

2 caisses galon assorti du No 2 ½ @ 30, à vendre à bas prix par
D. B. MACARTY,
28 fév 22, Bourbon

COGNAC—14 quarts vieux Cognac, Jean Louis, 1805.
16 barils vieux cognac Jean Louis 1805.
20 quarts do J. Jacques, 1re preuve.
20 barils do do do.
En débarquement du navire André, à vendre par
J. & J. TARIER,
28 fév 15 rue Conti

A MM. LES PROPRIETAIRES, ENCANTEURS ET ENTREPRENEURS.
Passage de la Bourse No. 12, entre St-Louis et Conti.

BUREAU DE DESSIN,
Dirigé par M. A. CAMIN,

Architecte, ingénieur ancien élève de l'Ecole Royale d'arts et métiers de France.

Se charge principalement de toute espèce de dessin, de plans, projets de maisons, de machines, etc.

Les ouvriers qui ont besoin d'apprendre le dessin, pourront y trouver les renseignements nécessaires.
17 jan—1 an

VERRERIE.

200 COLIS—Gobelets, verres à vin, salières et poivrières, cuvettes à l'huile et au vinaigre, sucriers, verres à veilleuses, verrerie pour cages d'oiseaux, flacons d'eau de Cologne, de 1, 2, 4, 8 et 16 onces, fioles pour pharmaciens, biberons, bouteilles en verre blanc, pintes et litres.

S'adresser au magasin d'encan No. 39, Vieille Levée. CH. MAILLOT.
16fév—1m.

A VENDRE

UN Moulin horizontal de 40 sur 24 pouces, avec chaîne à portence et tous les accessoires, tel qu'il se trouve sur l'habitation de Mme Prevost.
HOGAN, TUREAUD & CONAND,
28 fév—12 29, Vieille Levée.

ECHO DES FEUILLETONS. GRANDE DIMINUTION DE PRIX.

MESSIEURS les souscripteurs sont prévenus que le prix de l'abonnement à cette belle publication vient d'être fixé à $1 50 par an au lieu de $2 50.

L'Echo des Feuilletons, journal littéraire publié sous la direction de MM. Dufour et Mulat, paraît à Paris le 15 de chaque mois, les illustrations sont plus nombreuses que par le passé. On reçoit à la fin de l'année pour le prix d'un seul abonnement un volume composé de près de deux volumes in 8o ordinaires et une gravure sur acier.
VICTOR HEBERT, libraire,
28 fév 140, rue de Chartres.

N. B.—Le 3ème numéro de l'année courante est prêt à être délivré aux souscripteurs.

PAPIER A LETTRES.

EN vente chez le soussigné—Papier à lettres français rayé et non rayé— Prix de la rame à lettres grand format à 3, 4 et 5 piastres.

Les personnes qui feront achat au moins d'une rame, pourront faire timbrer à leurs initiales, ou pour la raison de commerce.
C. GODIN, relieur,
24 fév 132, rue de Chartres.

300 caisses vin rouge Château-Margaux; 300 do do Château Laffitte et Haut Brion; 55 do do vieux Château Cos (Destournel); 100 do do Ch. Margaux en demi bouteilles; 100 do vin blanc Haut Sauterne et Haut Barsac; 50 do cerises à l'eau-de-vie, à vendre par
DUBUCH F.
13fév 77, St-Louis, entre Royale et Bourbon

100 caisses absynthe suisse; 25 do kirshwasser; 10 1/2 pipes cognac; 5 1/2 do vieux do; 300 mille bouchons pointus; 300 m. do réguliers fins et superfins; 20 m. pour demi-jeanne; 30 douzaines tirebouchons de deux; 30 caisses pruneaux de 12 pots chaque; 10 do fruits et macédoine au jus, &c, à vendre par DUBUCH Frères.
13fév 77, St Louis, entre Royale et Bourbon

Paul Jobe Fils. C. Fabry.

PAUL JUGE Fils & Co,
Importeurs de Vins, Eaux-de-vie, Huile d'olive, &c,
Et Marchands Commissionnaires,
21fév 27, rue St Louis.

POIVRE—200 sacs à vendre par
H. A. NORCROSS & Co.
7 mars 60 rue des Magasins

PIMENT—100 sacs, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co.
7 mars 60 rue des Magasins

CAFE DE JAVA—130 sacs, à vendre par
H. A. NORCROSS,
7 mars 60, rue des Magasins

SALERATUS—75 barriques, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
6 mars 60 rue des Magasins

RIZ—100 barriques en déchargement du navire Abby Chase, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
7 mars 60 rue des Magasins

COTON—50 caisses coton blanc à vendre par
H. A. NORCROSS,
7 mars 60, rue des Magasins

SUCRE—300 barils, caisses et demi caisses sucre en pains, écrasé, et en poudre, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
7 mars 60 rue des Magasins

THE—1,000 colis thé young Hyson, impérial, et poudre à canon, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
7 mars 60 rue des Magasins

SUCRE blanc de la Havane — 60 caisses, en débarquement du brick San Blas, à vendre par
S. VALLS,
7 mars 37, rue Commune.

VERMICELLE & MACARONI—200 caisses de 25 livres chaque, par le navire Nérée, de Marseille, à vendre par
J. F. BERCIER & Co,
7 mars 34, Vieille Levée.

SAVON de Marseille—60 demi-boîtes, par le navire Nérée, à vendre par
J. F. BERCIER & Co,
7 mars 34, Vieille Levée.

AGENCE des Ciments et Chaux de Newark, &c, 400 barils ciment de Newark, garantis, en débarquement du brig Walter R. Jones, à vendre par
HAYMAN & HOLDEN, seuls agents,
7 mars 60, rue des Magasins.

2000 barils chaux de Thomaston, en débarquement, et à vendre par
HAYMAN & HOLDEN,
7 mars 60, Magasins, et 31, Magasins Rouges.

150 barils plâtre de Paris, en débarquement du navire York, à vendre par
HAYMAN & HOLDEN,
7 mars 60, Magasins, et 31 Magasins Rouges

[illegible]

AMUSEMENS

THEATRE D'ORLEANS.

Jeudi 8 mars 1849.
La reprise des
HUGUENOTS,
Grand opéra en 5 actes et 7 tableaux de Meyerbeer.
Le spectacle commencera à 6 3/4 heures.

ASCENSION GYMNASTIQUE. M. VICTOR VERDALLE,
Frère de Mlle EMMA VERDALLE.

M. VICTOR VERDALLE a l'honneur d'annoncer au public qu'il fera dimanche 11 courant, à 4 heures de l'après-midi, à l'encoignure des rues Poydras et Baronne, une

GRANDE ASCENSION GYMNASTIQUE.

Sans nacelle, ayant les jambes en l'air et la tête en bas. Pendant que le ballon s'élèvera dans les airs, il exécutera plusieurs jeux gymnastiques. Prix des places 50 et 25 c. 5 mars—3

ARMORY HALL. Grand Concert Vocal et Instrumental

Donné par Mme T. CAILLY, élève du Conservatoire de Paris.

Mercredi, 14 Mars 1849, à 8 heures du soir.
Prix du billet.......................$1.
Au premier jour, le Programme en entier.

NOUVELLE EXPOSITION, Statue de l'Esclave Grecque.
Au bénéfice du sculpteur Hiram Powers.

CETTE magnifique statue est exposée tous les jours de neuf heures A. M. à neuf heures P. M. à la maison d'Etat, rue du Canal.

Prix du billet 25 cents. Pour la durée de l'exposition $1. Pamphlets 10 cents. 28 fév

NOUVEAU CIRQUE MONSTRE De Stone et McCollum.

Sous la direction de JOHN SMITH.

LE public de la Nouvelle-Orléans est respectueusement informé que le Nouveau cirque monstre de Stone & McCollum, sous la direction de John Smith, donnera CINQ représentations sur

LA PLACE WASHINGTON
Dans la Troisième Municipalité

La troupe est la plus nombreuse des Etats-Unis et comprend une réunion de talents sans égaux dans aucun cirque en tout pays.

Les représentations consisteront en une série d'exercices gymnastiques et acrobatiques, et des actes, scènes et travaux équestres les plus brillans, les mêmes qui ont été si chaudement applaudis par les habitans de Mobile pendant les neuf dernières semaines.

Parmi les premiers talents attachés au Nouveau cirque monstre, nous devons mentionner les noms des suivans, qui, dans le genre spécial à chacun d'eux, ont été généralement reconnus comme sans rivaux dans le monde.

Eaton Stone, le meilleur cavalier de monde sur un cheval nu; T. McCollum, sans égal comme écuyer; la Belle Rosa, la célèbre écuyère; John Smith, reconnu comme le meilleur acteur actuellement existant pour les rôles de nègre; H. P. Madigan, M. J. Lipman, J. Blackwood, J. R. Shaw, A. Levi, D. W. Stone, P. Coleman, B. Brown, P. Fuchs, J. Bernard, A. & W. Hinckley, Ben Jennings, Green Johnson, &c., &c.

Un des plus grands attraits des amusemens du Cirque Monstre est la magnifique musique en cuivre, sous la direction du célèbre B. K. Gall.

Toute l'arène sera brillamment éclairée par le gaz, et des places seront arrangées pour la commodité des Familles, on pourra les retenir à l'avance en s'adressant au bureau, entre 11 et 12 heures A. M.

Prix d'entrée.
Stalles—25 c. Parterre—25 c.
Places pour les personnes libres de couleur—25 c.
Enfants et domestiques—moitié prix.
JOHN W. SMITH, Directeur.

SALLE DE BAL DU GLOBE.
Encoignure St-Claude et St-Pierre, près du Vieux Bassin.

Le propriétaire informe respectueusement ses amis et le public, que ce magnifique établissement ayant été réparé avec le plus grand soin, et tout le goût possible, sera ouvert pendant l'hiver, à partir du samedi, 2e courant, jour où aura lieu un GRAND BAL PARE ET MASQUE. A dater de cette époque les bals auront régulièrement lieu tous les Lundis, Mercredis, Jeudis et Samedis.

L'orchestre sera composé des meilleurs artistes de la ville, et rien ne sera négligé pour rendre les réunions les plus agréables possible. La police y sera active, et l'ordre le plus sévère sera exigé.
SALVADOR VIOSCA, Propriétaire.
GEO. H. STEPHENS, Directeur.

N.B.—On trouvera réunis à cet établissement un café contenant les liqueurs et vins de premier choix, ainsi qu'un restaurant pourvu des friandises les plus recherchées. 29 oct

FRANKLIN HIGH SCHOOL,
Rue Royale, encoignure Hôpital.
PROFESSEURS.

Lewis Elkin—Mathématiques.
John A. Brewster—Anglais et Classiques.
Pierre Lebosquo—Français.
Wm. T. Delahey—Principal d'école préparatoire.
Joseph Vargas—Espagnol.

Les classes continuent toute l'année sans interruption.

L'institution reçoit toujours des pensionnaires demi-pensionnaires et externes. 5 mars

Leçons d'escrime.

M. BAUDOUIN prévient le public qu'il tient sa salle d'armes à l'encoignure de la rue St-Louis et du Passage de la Bourse, au premier étage, où son cours de café Tourne. Le prix des leçons est excessivement réduit. M. Baudouin espère propager sa méthode parmi les amateurs de la belle et utile science, et cette réduction que par les incontestables succès qu'il a obtenus de ses nombreux élèves dans l'espace de quelques mois.

Les nombreux avantages que M. Baudouin offre aux élèves qui vont prendre leurs leçons dans sa salle, seront faits aux institutions qui désireront l'employer. M. Baudouin donnera aux directeurs qui le demanderont, des références qui leur garantiront et son aptitude et sa moralité. 18fév—3m

PERDU

SAMEDI 3 courant, un billet de la somme de $850 tiré par Philip Wellman, à l'ordre et endossé par John D. Kamper, tiré au 1er février 1849 et payable à 6 mois de date. Le public est prévenu de ne pas négocier ni recevoir en paiement le dit billet.

Une récompense libérale sera donnée à la personne qui le remettra au propriétaire F. BERAUD, au poste du faubourg Trémé. 5 mars—3

AVIS.

LE soussigné prévient ses amis et ses clients de la campagne et de la ville, qu'il a transporté sa pharmacie rue Royale No 108, presque en face de son ancien établissement. Ce nouveau local très vaste lui permettant des approvisionnements plus considérables, il pourra continuer à leur fournir tous les articles de droguerie et pharmacie aux prix les plus modérés.
A. A. PEYCHAUD,
3 mars—6 rue Royale No 108.

CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS.

CONFORMEMENT à une résolution passée à la séance du 14 février dernier, avis est par le présent donné que les applications des candidats à la place de collecteur des taxes d'Etat pour les de et 2e districts seront reçues à mon bureau jusqu'au 14 courant. RICHARD HAGAN,
Secrétaire du conseil général de la ville de la Nouvelle-Orléans. 7mars

AVIS—Un jeune homme arrivant de France, connaissant parfaitement la fabrication et raffinage du sucre et sachant cuire dans le vide, désire trouver un emploi.

S'adresser au bureau du journal. 6mars—3f

AVIS—Les personnes qui doivent à la succession de feue dame Neil, née Vidal (modiste) sont priées de venir régler leurs comptes, entre les mains de Mrs. Beauvalet & Co, rue de Chartres No 88, ou de M. Eug. Durel, rue Bourbon, entre les rues Hôpital et Quartier. 7 mars—3

BAZAR LOUISIANAIS.
Rue Condé, No 54.
Mme M. VIDAL & CO.

VIENNENT de recevoir par les derniers arrivages de France et d'Allemagne, leur assortiment de printemps, en une très grande variété d'articles trop nombreux pour être détaillés. Ils prient les dames et messieurs respectueusement de venir visiter leur magasin où l'on trouvera à très bas prix les objets suivants:

Ombrelles très riches et ordinaires pour dames et enfants.
Eventails, dernier genre.
Fournitures pour bureaux.
Passementerie et franges, grand assortiment.
Portefeuilles et couvertures.
Parfumerie françaises.
Bourses et sacs.
Boîtes à ouvrage et nécessaires pour hommes.
Quelques jolies tablettes en papier mâché, très riches, des manufactures de Birmingham, en Angleterre.

Les consignés espèrent que par les prix modérés et la fraîcheur de leurs marchandises ils attireront l'attention du public, et satisferont les personnes qui leur feront l'honneur de visiter leur bazar.
7mars

Maison à Louer.

LA maison en briques à trois étages, ayant une écurie pour quatre chevaux, remise, etc., située rue Royale, entre St Philippe et Ursulines, No 200. La dite maison vient d'être entièrement réparée et peut convenir à une grande famille ou pension bourgeoise. S'adresser rue des Marais, entre Dumaine et Ste Anne, No 215.
28 fév—3f

GRANDE VENTE DE MARCHANDISES FRANCAISES, D'HIVER.

D. F. SCANLAN & Co, No 12, rue de Chartres.

AYANT un grand assortiment de magnifiques marchandises d'hiver que l'épidémie a empêché de vendre et étant disposés à se défaire de leurs marchandises toutes les saisons, les offrent aujourd'hui à des prix extrêmement réduits.

L'extrême bon marché ne peut manquer d'engager tout le monde à faire emplette: nous offrons aujourd'hui à 25 cents la yarde ce que nous vendions hier 60 cents. Les mousselines françaises que nous vendions 60 cents la yarde seront vendues à 40 cents et toutes les marchandises dans la même proportion.
D. F. SCANLAN & Co,
17 jan No 12, rue Chartres.

GANTS—300 douzaines gants de Courvoisier, de Paris, en débarquement du navire Pie IX, à vendre par COURVOISIER & Co,
10 fév encoig. Royale et Orléans.

CHAMPAGNE—310 paniers vin de Champagne, en débarquement du navire Gironde, à vendre par COURVOISIER & Co,
10 fév encoig. Royale et Orléans

E. CLAUDE, Encoignure Orléans et Trémé.

REPOLIT les vieilles GLACES et les remet à NEUF, étamage, encadrements, dorures en tous genres et entreprend tout ce qui concerne sa partie. Entrepôt de glaces françaises et de Belgique au plus juste prix.
On prendra à domicile. 20 janv—1an

PARFUMERIE PARISIENNE. L. BUSSY,
Fabrique de Parfumerie fines et de Savons de toilette.
Gros et détail au prix de Paris.

Magasin de Parfums: 128, Rue de Chartres, entre Conti et St-Louis. Dépôt de la Pharmacie Magenta. Aussi assortiment de lits et Manteaux en Cachemire.
16 jan—3m

[illegible]